

Réf: Dossier 327107

Avis de constitution

SOCIETE « LES DELICES DE FATEME »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE RESIDENCE
ARCADES 3 NON LOIN DE LA PHARMACIE LES ARCADES,
Lot 79, Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 22 Mai 2024, et enregistrés au CEPICI le 30 Mai 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « LES DELICES DE FATEME »

Objet : L'Achat, la vente, la fourniture, la production, la distribution en gros, en semi gros, en détail, des produits à base de lait et dérivés, de boissons alcoolisées et non alcoolisées, de tous produits agroalimentaires, et plus généralement tous produits destinés à l'alimentation humaines;

- Le négoce, l'achat, la vente, la fourniture, la distribution, la production sous toutes ses formes de toutes matières premières agricoles ou de leurs dérivés, de produits vivriers, de fruits, de produits agropastoraux, de produits laitiers et dérivés; Divers.

Et en général toutes opérations civiles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher à l'objet social ou susceptible d'en assurer le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE RESIDENCE
ARCADES 3 NON LOIN DE LA PHARMACIE LES ARCADES,
Lot 79, Ilot 0

Dirigeant(s) Mme COULIBALY FATOUMATA GBOGNIA
EPOUSE SORO (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-06979 du 15/07/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°42688/GTCA/RC/2024 du 15/07/2024

